

Face à une situation de plus en plus préoccupante à l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs de Marseille (EPM), l'UFAP UNSa Justice Paca Corse a sollicité – et obtenu – une audience auprès du Directeur Interrégional de la DISP Marseille. Cette rencontre a permis d'exposer sans détour les nombreuses difficultés et dysfonctionnements qui gangrèment l'établissement. Une audience essentielle pour défendre les conditions de travail, la sécurité et le bien-être des personnels.



Notre délégation était composée du Secrétaire Général de l'UFAP UNSa Justice Paca Corse, du Secrétaire local de l'EPM et de l'ancien Secrétaire local. L'administration était représentée par le Directeur Interrégional, son adjoint et la DRH interrégionale.

Aujourd'hui, l'EPM traverse une crise profonde, en particulier sur le plan des ressources humaines, avec un absentéisme chronique principalement lié au management et à la dégradation des conditions de travail.

Lors de cette audience, l'UFAP UNSa Justice a dressé un constat alarmant de la situation :

- **Un management inadapté**, déconnecté du terrain, sans dialogue, avec des décisions incohérentes générant frustrations et sentiment d'abandon chez les personnels.
- **Une sécurité de plus en plus fragile**, des surveillants isolés, exposés à des risques accrus, notamment lors des mouvements.

- **Des projections extérieures incontrôlées**, devenues un véritable fléau : drogue, téléphones et objets illicites perturbant gravement l'ordre et la discipline.
- **Un climat de travail délétère**, marqué par la démotivation, le stress et des tensions internes grandissantes.
- **Des rappels incessants auprès des maigres ressources disponibles**, provoquant ainsi fatigue, frustration, lassitude et un sentiment d'emprisonnement face à ce dysfonctionnement manifeste.

Face à ces constats, nous avons formulé plusieurs propositions concrètes et réalisables :

- La mise en place d'un **accompagnement RH (management)** pour améliorer la gestion du personnel.
- Une **révision des dispositifs de sécurité**, en particulier pour enrayer les projections extérieures et réduire les tensions entre les personnels et les détenus mineurs.
- Une **réorganisation des pratiques locales**, notamment des mouvements, pour éviter l'isolement des agents et renforcer leur cohésion et leur sécurité.
- La réalisation d'un **audit sur le bien-être des personnels**, afin d'évaluer précisément les besoins et combler les manques. *Le DI n'est pas favorable à cette proposition.*
- Une **réflexion sur le rythme de travail des agents de détention** : mise en place possible d'un service en petite et grande semaine avec un week-end sur deux et une meilleure répartition des congés afin de préserver l'équilibre vie pro/vie perso (*soumis à l'avis favorable des agents*).



Ces propositions ne pourront se concrétiser qu'avec l'accord et la participation des agents !

L'administration a pris note de nos alertes et s'est montrée à l'écoute. Pour autant, **nous resterons vigilants et mobilisés** : il est hors de question que cette audience se résume à une opération de communication sans lendemain. L'engagement des personnels sera la clé pour faire avancer les choses et bâtir un avenir plus serein à l'EPM.

L'UFAP UNSa Justice Paca Corse, aux côtés du bureau local de l'EPM, continuera à défendre avec détermination les solutions pérennes pour améliorer concrètement les conditions de travail des personnels.

Le 01 avril 2025

Les Secrétaires Généraux **UFAP UNSa Justice Paca Corse**